

# La Beaume Claire

Bulletin d'information de l'Association Vivre à Labeaume

N° 6

Juillet 1995

## L'entretien de notre Association avec le Maire et ses Adjointes **UNE HEURE DE VERITE (?)**

Les élections ont été pour le Maire de Labeaume, malgré sa réélection, un semi-échec. Avec 191 voix il n'atteint pas la moitié des électeurs inscrits (404). Beaucoup, face à une liste unique, ont préféré s'abstenir et 1/3 de ceux qui se sont déplacés ont rayé son nom au profit de Labeaumoises de leur choix. Devant ces résultats au moins un changement de méthode et de style dans la façon de gérer la commune paraît s'imposer. Une demande s'est exprimée pour que les habitants soient mieux informés, qu'on leur fasse mieux partager les grands choix pour l'avenir de Labeaume, que les décisions ne soient plus annoncées seulement une fois prises mais après une écoute réelle de la population, qu'une politique démocratique s'instaure dans la vie communale, mettant fin à l'autoritarisme mêlé de laisser-faire, et que surtout les lois et les règlements soient les mêmes pour tous.

En étant reçue par le Maire entouré de ses deux adjointes Bernard Duplan et Michel Sévenier, notre Association avait bon espoir d'être cette fois-ci entendue et de voir s'instaurer de nouvelles relations, basées sur une collaboration positive avec l'équipe municipale. Les membres de notre bureau, après une heure d'entretien, sont ressortis un peu sceptiques : le changement, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas certain. Au cours des semaines qui viennent, notre Association jouera pourtant le jeu. Elle se gardera de toute opposition et de toute critique mais restera attentive. Le moment venu, lorsque les choses seront claires, elle fera connaître alors sa position.

## **LES REPONSES A NOS QUESTIONS**

Publiées dans notre bulletin de Mai, nos questions étaient sans surprise pour le Maire et ses adjointes qui avaient eu tout le temps d'y réfléchir.

### **1 - L'INFORMATION DES CITOYENS**

Il nous a été promis qu'un effort serait fait par le Maire d'une part, et par son équipe d'autre part, pour que l'information donnée aux Labeaumoises soit assurée de façon plus complète plus régulière.

**L'affichage à la Mairie** de toutes les informations qui doivent, selon la loi, être ainsi portées à la connaissance de tous, a été, nous a dit le Maire, maintes fois demandé par lui. Ses instructions n'ont pas été suivies bien qu'il appartienne, lui avons nous fait

observer, à un patron de se faire obéir. Il va donc redoubler de fermeté

**Présentation du budget municipal.** Cela est jugé trop difficile car "un budget ce n'est pas simple à expliquer". Pourtant le jour même le Conseil Général montrait dans son

## **2 - LES SERVICES AUX ADMINISTRES**

**Réception à la Mairie.** Rien ne sera modifié dans les locaux actuels de la Mairie, pas même l'installation d'une boîte à lettres (le courrier continuant à être reçu à Peyroche). La nouvelle mairie n'ouvrira ses portes que dans le courant de l'année 1996. Ce n'est qu'alors que pourront être prises de nouvelles dispositions pour améliorer l'accueil.

**Ordures ménagères.** Monsieur le Maire nous a renouvelé son opposition personnelle à l'installation de containers au coin des chemins principaux. "Beaucoup de communes en reviennent" dit-il "car les gens déposent n'importe quoi à côté". Cela est certes vrai, mais pour quelques personnes mal élevées, faut-il que toutes les autres soient privées d'un service légitime ? Devant l'insistance de ses adjoints, le Maire a accepté de faire une expérience avec des containers loués. A suivre.

**Le Recatadou,** pour lequel diverses solutions ont été imaginées sera, cela est décidé, un local pour tous les Labeaumois. Un gardien pourrait y être logé toute l'année. La municipalité lui ferait suivre les cours de l'école de police ce qui lui permettrait de remplir l'été la fonction de garde municipal. Cela demandera des transformations des locaux actuels, transformations dont l'étude a été confiée à Michel Laurent. La collaboration bénévole du grand architecte,

journal que la chose est possible. Monsieur le Maire paraît préférer que chacun vienne à la Mairie consulter le budget "qui est à la disposition de tous". Mais qui donnera les réponses aux questions que soulève ce budget ?

Paul Chemetov, vice-président de notre Association, pour un simple avis technique, n'a pas été refusé.

**Sécurité.** Labeaume serait, de toutes les communes du secteur, celle qui est la plus surveillée par la gendarmerie. Celle-ci se déplacera immédiatement si des feux sont allumés notamment près de la rivière. Il suffit de téléphoner à Monsieur le Maire qui fera le nécessaire. Notre Association a demandé que, comme cela se fait un peu partout, des panneaux interdisant les feux soient posés en quelques endroits. Proposition qui paraît devoir rester sans suite, "nul n'étant censé, nous a dit Monsieur le Maire, ignorer la loi".

**Tranquillité.** Un Juillet 95 nettement plus tranquille que celui de 94. Notre Association s'en est réjouie et M. le Maire nous a fait observer "qu'il avait personnellement écrit, ce dont nous l'avons félicité, à tous les campings, cafés, etc. pour que les animations soient moins fréquentes, moins bruyantes, s'atténuent à partir de 23 heures et cessent en tout cas au plus tard à minuit. Passée cette heure, la gendarmerie pourra être requise. Sur le Sablas la présence d'un nouveau conseiller municipal devrait-être, nous a-t-il dit "la garantie que ces instructions seront respectées".\*

\* *Que vaut cette assurance ? Le 21 Juillet, trois jours après notre entretien, un concert donné par le pub. non pas à l'intérieur, mais sur le Sablas, a atteint un niveau sonore portant dans tout le village et au-delà. Il ne s'est arrêté que sur intervention de la gendarmerie. Espérons qu'il ne s'agit que d'un accident sans suite.*

Comme notre étude sur le tourisme de l'été dernier l'avait mis en lumière, la prolongation tard dans la nuit de l'éclairage public attirait des groupes bruyants. Des dispositions ont donc été prises pour couper les lumières à minuit.

Enfin seule la fête votive devrait faire exception à l'ensemble de ces mesures.

### **3 - LE CADRE DE VIE**

**Protection de la rivière.** Un contrat vient d'être passé avec l'entreprise Gascon d'Aubenas pour assurer le fonctionnement de la station d'épuration. Espérons... Quant aux prélèvements de sable et de gravier qui ont profondément modifié la rivière, il nous a été répondu que ces prélèvements avaient été faits de façon légale, alors que chacun sait que les quantités autorisées ont été largement dépassées. Il nous a été également opposé que de dégager le lit de la rivière avait fait baisser le niveau des crues sur le Sablas, alors qu'il n'en a rien été et que de multiples expériences faites en France et dans le monde ont démontré qu'il ne pouvait rien en être. Nous n'avons pourtant pas voulu entamer de discussion sur ce point.

**Le Sablas.** La commune n'a pas les fonds pour embellir le Sablas. Les concessions ne lui rapportent que 6 000 F par an. Nous reviendrons sur ce sujet.

**Prévention des accidents.** Devant notre insistance et celle de ses adjoints, M. le Maire a accepté de reconsidérer la sécurité au carrefour de la Théoule et en face de l'épicerie où des voitures dévalent trop rapidement. Les dispositifs techniques nécessaires seront mis au point avec la Direction Départementale de l'Équipement.

**Calade.** Sa réfection est pour le Maire "une priorité". Il ne peut cependant s'engager sur aucune date pour le début des travaux. "Il faut d'abord qu'E.D.F., les Telecom et TDF enfouissent les câbles sous terre. Nous les attendons." Nous aussi.

Par ailleurs, le Maire a le projet de créer dans un petit espace acheté par la commune un square de repos pour les piétons se promenant dans la Calade. Comme celui de la réfection de cette dernière, ce projet de square n'a pas de calendrier précis.

**Protection du site.** M. le Maire renouvelle ses déclarations passées en faveur du classement des gorges de Labeaume. Il n'a pu nous dire cependant où en était le dossier, qui concerne d'autres communes et les services de la Préfecture. Qui va suivre ce dossier ? Quand une information sera-t-elle donnée à ce sujet ? Pour l'instant l'incertitude est totale.

### **4 -PARTICIPATION DE NOTRE ASSOCIATION AUX TRAVAUX DES COMMISSIONS MUNICIPALES.**

Le jour où nous avons été reçus, la liste des commissions municipales venait d'être affichée. Nous n'y avons pas trouvé la Commission Qualité de la Vie dont nous avons suggéré la création. Celle-ci aurait pourtant du travail (embellissement du village, commodités, confort et sécurité des habitants, invention de nouveaux services aux habitants, etc.) Il nous a été dit que ce domaine relevait de la Commission Environnement et Tourisme, laquelle aura

pourtant déjà bien à faire. Le fait le plus important est cependant que, si la participation d'Yvette Smith Hermitant est maintenue à la Commission du POS, pour les autres Commissions, les choses sont plus difficiles. On ne peut dire que la confiance règne. M. le Maire et ses adjoints ont une position commune : c'est à eux qu'il appartient de choisir dans une liste que nous leur proposerions ceux qu'ils admettraient et ceux qu'ils refuseraient pour faire partie de

telle ou telle commission. Ce choix, au contraire, nous paraît être de la responsabilité de l'Association. Si en tant que telle elle est admise à participer à des commissions, il lui appartient de choisir ceux de ses membres qui lui paraissent les plus compétents pour ce faire. Elle se trouverait de plus devant ceux de ses membres qui seraient refusés par le Maire dans une position bien difficile. Compte-tenu de cette

différence radicale de points de vue, notre Association a décidé de ne présenter pour le moment, outre celle déjà admise d'Yvette Smith Hermitant, qu'une seule candidature, celle de notre Président Jacques Allard à la commission qui nous est ouverte, soit celle de l'Environnement et du Tourisme. Expérience faite, elle pourra ou non présenter d'autres candidatures à d'autres commissions.

En conclusion de notre entretien, M. le Maire nous a dit sa volonté de ne plus s'impliquer personnellement autant dans la gestion de commune mais de "beaucoup déléguer". S'appuyer sur de bonnes volontés, partager les responsabilités, en somme nous ne lui en demandons pas plus.

## QUELQUES NOUVELLES

Un article du Nouvel Observateur  
"ARDECHE, LA GUERRE DES GORGES"

Le grand hebdomadaire dans son numéro du 20-26 Juillet, fait le point sur la situation inquiétante des gorges de l'Ardèche. Les élus locaux, chargés par l'Etat de gérer la réserve naturelle ont échoué dans leur mission. Trop impliqués eux-mêmes dans le tourisme de masse, ils ont laissé se dégrader cet atout principal de l'Ardèche méridionale. C'est le sous-préfet de Largentière, Alain Triolle, qui reprend les choses en main. Il veut éteindre la guerre opposant les élus locaux, partisans de l'aménagement par le béton de nouveaux espaces touristiques et les écologistes, ardents défenseurs de la nature. Alain Triolle a tout un programme de "mise en valeur de l'arche magique" favorable à la fois au développement d'un tourisme de qualité et à la protection du patrimoine naturel. Un programme qui conviendrait parfaitement aussi aux gorges de Labeaume, chaque jour plus menacées d'une détérioration irrémédiable. Un dossier urgent sur lequel nous vous invitons, Monsieur Alain Triolle, à vous pencher dès que possible.

Amis de la nature, à vos sécateurs !  
TOUS DERRIERE MARCEL PRIEUR !

Marcel Prieur vient de constituer une association pour laquelle il recherche des volontaires. L'objectif est de dégager les plus beaux chemins de la commune envahis par les ronces et de les ouvrir à nouveau aux promeneurs. En un premier temps l'association va faire un inventaire des chemins à débroussailler. En un second temps, après l'été, une équipe de volontaires se mettra au travail. Nous reparlerons de cette très sympathique initiative. En attendant, tous ceux qui sont tentés d'apporter leur contribution à cette belle entreprise peuvent s'adresser directement à Marcel Prieur.

---

L'ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE ASSOCIATION SE DEROULERA LE SAMEDI 12 AOUT PROCHAIN A 18 H 30 AU RECATADOU.